



Courbevoie, le 28 septembre 2023

Chers amis ,

Nous espérons que vous avez passé un bon été. Comme d'habitude, nous revenons vers vous au moment de la rentrée scolaire, qui se déroule au Liban vers la mi-septembre pour les écoles privées et début octobre pour les écoles publiques. **Cette année, plus que jamais, les défis de la rentrée sont d'ordre économique.**

Comme vous le savez, le Liban traverse depuis de nombreuses années **une grave crise économique, sociale et politique**, aggravée par le naufrage financier et l'explosion du port de Beyrouth. Les Libanais sont plongés dans un appauvrissement généralisé, au point que **80% de la population vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté**. La livre libanaise a perdu **95 % de sa valeur** face au dollar et le niveau d'inflation est tel que les produits de consommation courante ont atteint des prix exorbitants ou ne sont plus disponibles. C'est en particulier le cas de nombreux médicaments qui sont extrêmement difficiles à trouver ou qui sont devenus très chers. Avec la dévaluation de la livre libanaise, les salariés, payés majoritairement en monnaie locale, ont perdu 95% de leur pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, la rentrée scolaire s'annonce particulièrement difficile : dans les écoles privées (choix inéluctable au Liban, où les conditions des écoles publiques sont dramatiques), **les coûts de scolarité vont tripler**, avec l'obligation de payer les frais d'inscription en dollar alors que les salaires sont généralement payés en livre libanaise. L'Unicef a alerté sur un **véritable risque de déscolarisation** au Liban, avec 15% des familles qui font désormais travailler leurs enfants pour survivre.

Au-delà de l'aide que les Libanais de la diaspora envoient à leur famille, la seule source de financement provient de la mobilisation des associations caritatives. Jusque-là, la solidarité a toujours bien fonctionné, et grâce à vous, nous avons pu parrainer 404 enfants l'an dernier. **Face à cette nouvelle situation, nous comptons plus que jamais sur votre engagement à nos côtés**, pour nous permettre de parrainer au moins le même nombre d'enfants.

Merci d'avance de l'accueil que vous ferez à cette demande. N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Nous restons bien évidemment à votre disposition pour plus d'informations si nécessaire.

Jean-Jacques Laham  
Pour le bureau de l'Association Saint-Basile



Le site Hello Asso (<https://www.helloasso.com/associations/association-saint-basile>, cf. QR Code à gauche) vous permet de réaliser des dons en ligne et de **recevoir immédiatement votre reçu fiscal par mail**. Sinon, vous pouvez continuer à envoyer vos dons **par chèque ou par virement** (IBAN : FR76 3000 3038 2300 0501 0893 540).



Merci aussi **aux membres de l'Association** de penser à renouveler leur cotisation !

#### Petit Rappel:

Si vous ne l'avez pas fait déjà, merci de nous renvoyer ce coupon-réponse rempli afin de faciliter nos échanges :

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

À renvoyer par mail à : [association.saintbasile@gmail.com](mailto:association.saintbasile@gmail.com)

Sauf opposition de votre part, vous pouvez être contacté par l'Association. L'Association ne pratique ni l'échange, ni la location des coordonnées de ses donateurs à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès de modification et de suppression des données qui vous concernent (art 34 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978). Pour exercer ce droit ou toute autre question, contactez l'Association.